

On ne s'engage pas à admettre au cours latin tout élève arrivant d'un autre collège classique ou commercial. Tel élève sera placé dans le cours classique ou dans le cours commercial, suivant le degré de ses connaissances.

MATIÈRES ENSEIGNÉES AU COURS CLASSIQUE : —
Algèbre, analyse logique, anglais, architecture, astronomie, botanique, chimie, éloquence, géologie, minéralogie, géométrie, grec, (éléments, syntaxe, thèmes, versions), histoire ancienne, grecque, romaine, du moyen-âge, moderne, contemporaine, et histoire du Canada, instruction religieuse, latin, (éléments, syntaxe, thèmes, versions, versifications), littérature française, anglaise, latine, (description, narration, versification, discours), mécanique, physique, musique instrumentale et musique vocale, mythologie, philosophie intellectuelle et morale, prosodie latine et prosodie française, trigonométrie.

Les élèves de rhétorique et de philosophie *senior* doivent subir, à la fin de l'année scolaire, les examens pour les degrés du baccalauréat ès-lettres, ès-sciences et ès-arts, exigés par l'affiliation à l'Université Laval.

Il y a trois examens par an dans chaque cours ; le premier, vers Noël, le second, vers Pâques, et le troisième à la fin de l'année scolaire. Aux mêmes époques, un rapport détaillé des résultats de chaque élève est envoyé aux parents. Un bulletin mensuel est également envoyé aux parents des élèves pensionnaires.